



# Infoprév

## Division prévention criminalité



mars 2018

### Pornographie illicite - Faire suivre ou partager des fichiers illicites est aussi un délit !

Aux Etats-Unis, les fournisseurs d'accès ou de service à Internet ont le devoir de dénoncer les contenus illégaux qui transitent par leurs réseaux. Cette dénonciation se fait par le biais du « National Center for Missing and Exploited Children » qui les transmet ensuite aux autorités pénales compétentes. Ce bureau annonce ainsi avoir reçu en 2016 8,2 millions de signalements.

Depuis 3 ans environ, les spécialistes pédophilie sur Internet de la Police de sûreté vaudoise ont vu arriver sur leur bureau de telles dénonciations provenant des USA et concernant des suspects domiciliés dans le canton de Vaud. Ces signalements proviennent principalement de Google, Facebook, Twitter, Microsoft ou Periscope. Depuis le début de l'année 2018, la Police cantonale vaudoise a déjà reçu une trentaine de signalements des Etats-Unis.

Si quelques cas sont le fait de consommateurs ou de collectionneurs de fichiers illicites conscients de leurs actes, les enquêteurs constatent que la majorité des dénonciations concernent des internautes qui partagent ou font suivre des fichiers illicites dans un but informatif ou humoristique. Nous rappelons que toute diffusion de pornographie interdite, quelque soit son but, constitue une infraction à l'article 197 du Code pénal suisse.

### Nos recommandations

- Si vous recevez un fichier illicite (représentation d'actes sexuels avec des enfants, des animaux ou des actes de violence entre adultes, même s'il s'agit d'images de synthèse ou des dessins), ne le transmettez pas plus loin
- Indiquez le fichier comme inapproprié sur le site ou l'application à l'aide du lien ou du bouton prévu et/ou signalez le cas à l'Office fédéral de la police via leur formulaire d'annonce sous : [www.cybercrime.ch](http://www.cybercrime.ch)
- Effacez immédiatement le message et son contenu

Pour obtenir plus d'informations ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Arrondissement Est vaudois	Adj Christian Borloz	021 557 88 05
Région La Côte Est et Vallée de Joux	Sgtm Christian Lambiel	021 557 83 36
Arrondissement La Côte Ouest	Sgtm Yvan Ruchet	021 557 96 21
Arrondissement Nord vaudois	Adj Gilles Perruchoud	024 557 70 07
Région Centre et Gros de Vaud	Ipa Christian Bourquenoud	021 644 82 77